



Changement de statut : l'entreprise ne veut plus !!

Par **nadia92**, le **10/11/2010** à **20:20**

Bonjour à tous,
je vous expose mon problème. J'ai commencé une procédure de changement de statut d'étudiant à salarié il y a un peu plus d'un mois. Mais l'entreprise qui faisait mon changement de statut, lassée des délais importants du département du travail et de la préfecture m'a annoncé qu'elle ne me ferait plus le changement de statut et du coup elle a refusé de transmettre des pièces complémentaires.
Que faire dans ma situation, en pleine procédure? Si je trouve une autre entreprise qui me fait une promesse d'embauche, est-ce que je peux recommencer une nouvelle procédure de changement de statut avec cette nouvelle entreprise?
Merci d'avance pour vos conseils et votre aide.

Par **Georges**, le **11/11/2010** à **21:36**

normalement oui
mais un tel revirement de votre première entreprise est du plus mauvais effet pour vous;
même si c'est pas illégal
avez-vous encore suffisamment de délai pour déposer un nouveau dossier? si c'est le cas, faites le rapidement et n'hésiter pas, au besoin, à communiquer sur le "lâchage" de la précédente entreprise qui vous a fait perdre du temps
bon courage